

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

ASSEMBLEE GENERALE DISTRICT SAONE ET LOIRE DE FOOTBALL 23/11/2017 à MONTCHANIN

Ordre du jour :

Appel des délégués et vérifications des pouvoirs

Quorum et ouverture de l'AG

Approbation du procès-verbal de l'AG du 22/06/2017

Allocution du Président du district

Compte rendu financier au 30/06/2017

Rapport du commissaire aux comptes

Approbation des comptes

Affectation du résultat

Présentation du budget 2017 2018

Approbation du budget 2017 2018

Finance : questions diverses

Siège du district

Vœux

Récompenses

Informations diverses

Intervention des personnalités

Clôture de l'AG

Accueil de Jean-Charles DIRY, Vice-Président du District

Le Président de la Commission de surveillance confirme que le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 06 2017 : adopté à l'unanimité

Allocution du Président du district

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Merci à vous, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs ou leurs représentants d'avoir répondu présent et surtout de prendre un peu de votre temps.

Merci aux personnalités présentes,

Je tiens également à remercier tous nos partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés, le conseil départemental, la DDCS, les municipalités qui prêtent leurs installations, les clubs, les dirigeants qui nous aident à réaliser toutes nos actions et événements.

Je remercie aussi tous mes collaborateurs : le Vice-président, le Secrétaire Général, le Trésorier, les membres du Comité Directeur, des Commissions, l'ensemble du personnel administratif, sans oublier les arbitres, et les techniciens.

Quelle place pour le District de Saône et Loire qui représente plus de 20 % des licenciés de la Ligue de Football de Bourgogne Franche Compté?

N'oublions pas trop vite le passé, mais tournons-nous vers le futur... car aujourd'hui c'est déjà demain.

Le devoir d'inventer l'avenir est aujourd'hui plus urgent que le droit d'inventaire. Il faut travailler avec lucidité et intransigeance. Cela implique de croire en de vraies valeurs.

Il nous faut faire confiance à la génération montante de dirigeantes et dirigeants. Nous devons les aider à prendre le relai. Nous devons accepter de partager leurs envies de faire bouger les choses.

Ce sont nos différences d'opinions qui permettront de construire des solutions solides et qui contribueront à ce que le football soit prospère au sein de chaque secteur de notre département.

Cette fusion est difficile à mettre en place. Après de nombreuses réunions et mise en commun des expériences de chacun, nous avons su trouver des compromis pour préparer plus sereinement la saison, je sais, tout ne correspond pas à vos attentes. Certes, il reste encore de nombreux points à finaliser, mais nous sommes sur la bonne voie.

Néanmoins nous poursuivons notre objectif de remise en ordre, sur le plan sportif, tout en essayant de faire évoluer nos actions dans l'intérêt des clubs.

Quant aux finances, le trésorier vous présentera tout à l'heure un état plus sécurisé de notre situation, même si la rigueur et l'extrême vigilance continuent de s'imposer.

Je vais articuler mes propos autour de 3 mots : Méditer, Avancer, Consolider.

Nous sommes en effet tous des bénévoles investis dans le monde associatif et de plus dans un sport collectif, il faut donc au préalable méditer sur le fait que nous ne devons jamais oublier combien nos connaissances restent toujours limitées et de quelles évolutions imprévues elles sont susceptibles.

Certains peuvent méditer sur l'évolution du football par l'emprise informatique avec la feuille de match informatisée, Foot clubs, Foot2000, Foot Compagnon, Mon espace FFF, Réseau bleu...

En effet, nous avons changé notre manière de travailler, certains diront avec nécessité, d'autres diront avec trop de précipitation, d'autres encore avec trop d'incompréhension sur ce type d'évolution.

Je partage le point de vue de nécessité mais également de précipitation car celui qui élabore un programme dans le cadre de son travail à la fédération, n'est pas forcément le bénévole dévoué qui œuvre le week-end. Je remercie donc tous les dirigeants, arbitres, éducateurs pour leurs investissements dans ces changements fondamentaux car ils ont parfaitement pris en compte toutes ces évolutions.

Nous pouvons également méditer sur la communication via les réseaux sociaux. Là aussi, il faut être dans la mouvance actuelle mais je dis attention « danger » lorsque le site d'un club ou sa page Facebook déversent leurs flux de propos irrespectueux voire insultants à l'égard de la Ligue, du District, d'un arbitre, d'une équipe, d'un club. Cela est condamnable et nous devons tous lutter car ce n'est sûrement pas avec de tels agissements que l'on arrivera à progresser dans les valeurs humaines avec les maîtres mots de tolérance, respect et citoyenneté.

On pourrait continuer à méditer mais il faut savoir avancer.

Avançons car il y a quelque chose de pire que de ne pas avoir réussi : c'est de ne pas avoir essayé.

Il faut avancer en suivant son programme de mandature, sa feuille de route, son projet club.

Je crois en vos projets clubs et je vous incite à échanger sur ceux-ci car parfois je suis agréablement surpris par leurs qualités et les engagements pris pour que le football soit un espace irremplaçable dans la vie associative.

Avancer avec l'instance départementale dans son programme de mandature 2016/2020.

- Les finances ou nous sommes dans une ligne de conduite rigoureuse mais également raisonnée.

-Des compétitions plus attractives et nous travaillons sur l'évolution des compétitions jeunes, Futsal et des féminines sans oublier les plus basses catégories seniors masculines.

- Des formations efficaces où nous faisons le maximum pour que les stagiaires reçoivent des contenus attractifs et actualisés suivant les directives nationales et régionales. Par ailleurs,

nos techniciens suivent également un programme de formation pour dispenser au mieux leur savoir.

- Une communication renforcée par le biais de la création d'une commission, communication avec comme objectif de traduire et faire connaître toutes les initiatives du district, de vos clubs que celles-ci soient sportives ou éducatives. Je sais ce que vous faites dans vos clubs, vos actions ne doivent pas rester dans l'ombre, mais être connues et partagées.

- Un développement réfléchi du football de demain. Nous devons être capables de transmettre un héritage comme les plus anciens ont su le faire à notre égard.

Avancer c'est également faire confiance à la génération montante des dirigeants. Lors de mes déplacements, je rencontre des présidents, des dirigeants qui à mon avis ont un bon potentiel pour assurer une relève progressive afin de conforter la pérennité du football dans notre département.

Avançons en ne refusant pas le dialogue avec les clubs, avec tous les acteurs du football même si les débats sont parfois vifs et engagés, car il n'y a pas de plus grande intelligence que l'intelligence collective.

Avançons mais n'oublions pas de consolider.

Consolidons car notre foi dans le football doit nous porter encore plus haut, encore plus fort vers le « vivre ensemble »

Dans la société actuelle, dans le monde de l'entreprise, dans une fédération comme la nôtre avec plus de 2 millions de licenciés, les idées, les plans, les projets, les programmes foisonnent et une action est à peine sortie que déjà elle s'efface pour une autre.

Consolider c'est garder le cap, renforcer des certitudes et c'est aussi savoir dire non si on n'est pas capable d'assumer de nouvelles actions faute de moyens humains ou financiers.

Consolidons déjà nos 19000 licenciés du district avec le souci de les voir renouveler leurs licences chaque saison avant de vouloir faire du chiffre sans avoir la réelle possibilité de les accueillir et de les former.

Consolidons les actions des clubs notamment au niveau de l'éthique en soulignant que chaque week-end un très grand nombre de matchs se déroulent de bonne manière.

On doit aussi consolider notre ouverture vers les instances territoriales que cela soit la DDCS, le Conseil Départemental, les élus des municipalités ou des communautés de communes. Nous devons collaborer pour le football, le sport en général doit être le ferment d'une vie associative citoyenne.

Nous devons leur dire ce que nous faisons, ils doivent nous dire quels soutiens ils peuvent nous apporter.

Consolidons nos actions par le dialogue et par un esprit constructif. En résumé, restons fidèles à nos convictions en faisant de l'intérêt général l'unique raison de notre engagement. Assumons la responsabilité de nos décisions, en gardant l'objectif que le football départemental demeure une référence tant pour son cadre sportif que pour son dynamisme.

Je ne peux conclure mes propos sans rendre un hommage tout particulier à tous les bénévoles, je sais toute l'importance de leurs actions, sans eux toute l'organisation de notre football s'effondrerait, encore un grand merci.

Gardons tous à l'esprit, même si la compétition reste la base de notre sport, les mots plaisir, respect, tolérance, fair-play, qui représentent à mon avis les vraies valeurs du football.

Je vous laisse méditer, avancer et consolider, ce sont nos forces et vous verrez que les solutions viendront d'elles même.

Je vous souhaite à tous les succès espérés pour cette fin de saison 2017 – 2018 et vous remercie de m'avoir écouté ».

Partie finance :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2017 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un déficit de 5 664,95 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après avoir constaté que les résultats de l'exercice clos le 30 juin 2017 font apparaître une perte de 5 664,95 euros, l'assemblée générale décide d'affecter ce résultat en totalité au compte « Fonds associatifs ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale, après avoir assisté à la présentation du budget de l'exercice 2017/2018 par le Trésorier approuve ce budget, tels qu'il a été présenté.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, deux abstentions ont été enregistrées.

Le Bilan, le compte résultat et l'annexe de l'exercice 2016/2017, le rapport du commissaire aux comptes, le budget 2017/2018 sont annexés à ce Procès-verbal

Siège du district : Messieurs DIRY et ZAIED informent les représentants des clubs de l'avancée concernant le futur siège du District. Une offre de la Communauté Creusot Montceau correspondrait aux attentes.

Ce projet est à ses débuts. Les Clubs seront informés et consultés au fur à mesure de l'avancement de ce projet

L'objectif est d'avoir un site unique avec un impact minime sur le budget du District et de réduire les coûts de fonctionnements.

Propositions, modifications et vœux :

Vœu du District 71: En D4, actuellement un club est considéré FORFAIT GENERAL après 3 forfaits, le CD demande et ce à compter de la saison 2018 2019, que le nombre de forfait passe à 5.

Après échanges avec l'assemblée, le vœu sera proposé lors de l'Ag de Juin sous une autre forme.

Récompenses :

Bénévoles du mois :

MERVANS – EUVRARD Joel
SORNAY – POURPRIX Alexandra
MELLECEY MERCUREY – MICHELOT Frederic
VARENNE ST YAN- BERNIGAUD Roger
GRURY ISSY FOOT – GRANGER Gillles
CHASSIN Daniel – FC GUEUGNON
FUYET Bernard – VARENNE ST YAN
CHARBONNIER Patrick – ABERGEMENT CUISERY
LECUELLE Laurent – BRANGES
DESSERPRIX Michel POUILLOUX

Signature de la convention avec SPORT COMM, équipementier du District pour les saisons à venir.

Challenge de la sportivité 2016 2017 :

Secteur Pays Minier

PD USBG,
Second ST VINCENT
D1 DIGOIN FCA 2
Second ST SERNIN 3

Secteur Pays Saonais :
PD – CRISSEY
PE – LA CHAPELLE DE GUINCHAY 2
D1 – SGPB
D 2 – LUX 2

Informations sur les clubs concernés par la remise CNDS 2017, et les clubs labellisés

Informations diverses :

Réunions d'informations : Il est proposé aux clubs d'organiser des réunions, les représentants des clubs sont favorables à des réunions en secteur.

Arbitrage :

Pour les rencontres départementales de Saône et Loire (jeunes et seniors), l'arbitrage de celles-ci doivent observer les règles suivantes:

Lorsqu'un arbitre officiel désigné est absent, c'est l'arbitre auxiliaire du club recevant qui dirige la rencontre. Si pas d'arbitre auxiliaire pour le club recevant et que le club visiteur a un arbitre auxiliaire, c'est celui-ci qui dirigera le match (priorité donnée aux personnes formées).

Si pas d'arbitre auxiliaire présent, un dirigeant du club recevant dirigera la rencontre.

ATTENTION U13, arbitrage à la touche par des joueurs

DEPARTEMENTAL 4 : il est autorisé qu'un assistant bénévole soit aussi joueur (et donc, qu'il pouvait jouer et alterner avec un remplaçant),

Licence :



Communication : un point est effectué sur les outils de communication, le site, la lettre d'info et pour 2018 2019 le retour à un annuaire papier.

Feuille de Match Informatisée :

- Déploiement envisagé en cours de saison sur la catégorie U13, en accord avec les clubs concernés.

Intervention des personnalités :

M CARRE pour la Ligue Bourgogne Franche Comté

A signaler également la présence de M POYET directeur des sports du Conseil Départemental.

Clôture de l'AG

Clubs présents : MONTCEAU FC – CHAUFFAILLES – CHALON FC – SANVIGNES – BOURBON – GUEUGNON FC – MONTCHANIN – USBG – ST MARCEL – CLUNY – CRECHES – ST SERNIN – LUX - LE BREUIL – CHATENOY – LA CHAPELLE DE GUINCHAY – BLANZY FEMININES – SORNAY – SAGY – PALINGES – PERRECY – VIRE LUGNY – MACON UF – GROUPEMENT JEUNE BRESSE SUD – MACON JS – DIGOIN FCA – SUD FOOT 71 – LOUHANS CUISEAUX – JSTEL – LA CLAYETTE – LE CREUSOT JO – SENNECEY LE GRAND – MERVANS – ST LEGER SUR DH. – OUROUX – ETANG S/A – RULLY – VITRY EN CH – CRISSEY – HURIGNY – LA ROCHE VINEUSE – ST VINCENT – RIGNY – IGORNAY – ST CHRISTOPHE EN BR – SVLF – DUN SORNIN FOOT – BLANZY – TEAM MONTCEAU FOOT – ST GERMAIN DU BOIS – ST GERMAIN DU PLAIN – ST VALLIER – CIRY – BUXY – AUTUN FC – SALORNAY – LAIZE – BOIS DU VERNE – VARENNE LE GRAND – VERDUN – NEUVY – ST REMY – ST ALBAIN – EPERVANS – SANCE – SEVREY – CHATEAURENAUD – VARENNE ST YAN – ST FORGEOT – CHAMPFORGEUIL – BANTANGES – ISBN – MELLECEY MERCUREY – ORION – BEAUREPAIRE – ROMANECHÉ – VARENNE – DEMIGNY – FLACE MACON – TRAMAYES – ABERGEMENT ST COLOMBE – MONTCEAUX ETOILE – SENNCE LES MACON – ST AGNAN – VENDENESSE S/A – GILLY – CONDAL – ANFE – CLESSE – REVEMONTAISE – TORCY ASJ – GRURY ISSY FOOT – DIGOIN CERAMISTES -

Clubs représentés : CHAGNY – BRANGES – CHARETTE – FRANGY – CUISEAUX CHAMPAGNAT – LES GUERREAUX – CHASSY MARLY OUDRY -

Clubs absents : MARMAGNE – ST USUGE – GERGY – ST BONNET EN BRESSE – LES GACHERES – TOURNUS – POUILLOUX – TOULON – PARAY – EPINAC – FONTAINE – ANTULLY – LESSARD EN BRESSE – CUISERY – ST GENGOUX – ST MARTIN SENOZAN – ST MARTIN EN BRESSE – MACON SPORTING – AUTUN BENFICA – SIMARD – ESPAC – IGEE – UXEAU – ST LEGER LES PARAY – MONTCENIS – VENDENESSE LES CH – CHANES – MOROGES – GENELARD – CUISERY – CHALON AF – SAILLENARD – DOMPIERRE – BEY – CHALON PRES ST JEAN – GIVRY ST DESERT – ACADEMIE DU FOOT – MALTAT VITRY – MACON FUTSAL

Le Président
G POPILLE

Le secrétaire adjoint
M DEGRANGE